

Suppléments d'Information

A l'ordre du jour du congrès figurent également la question de la laïcité et la question indigène.

Nous croyons utile de compléter les présents commentaires par deux études consacrées à ces points particuliers, mais l'un et l'autre très importants :

LE GOUVERNEMENT DE FRONT POPULAIRE ET LA LAICITE

Ce n'est pas, sans doute, un des aspects essentiels de l'« expérience » en cours, mais c'en est tout de même un aspect non négligeable et combien lourd de signification. Nous voulons parler de l'attitude du gouvernement de Front populaire à l'égard du cléricisme. Depuis l'automne dernier, au fur et à mesure que se poursuivait son évolution fatale vers l'« union sacrée » on l'a vu faire à l'Eglise et aux cléricaux de singulières avances.

Bornons-nous à les énumérer, avec de très brefs commentaires :

1. — Le 11 novembre, pour la première fois depuis la guerre, les enfants des écoles libres et congréganistes étaient invités par le gouvernement à prendre part au défilé officiel des Champs-Élysées, à côté des élèves de l'école laïque. Durant toute la cérémonie — et pour la première fois également — les hauts-parleurs diffusèrent les hymnes de la liturgie catholique et la supplication de la prière catholique pour les morts.

2. — Le 24 décembre, les postes de radio d'Etat retransmirent la messe de minuit de Saint-Eustache et le sermon prononcé à cette occasion par un révérend père.

3. — Le programme de Noël, aux postes d'Etat, fut consacré uniquement à célébrer la gloire du « petit Jésus » et de la religion catholique.

4. — Les mêmes postes d'Etat furent mis à la disposition du pape pour la diffusion de son message pontifical. Il paraît qu'on ne pouvait s'opposer à cela, puisque le pape est un chef d'Etat. Attendons-nous donc à voir les micros officiels mis à la disposition de Hitler pour son prochain discours raciste...

5. — L'évêque de Strasbourg, Mgr. Ruch, s'étant livré à de violentes et injurieuses attaques contre les lois laïques de la République, ne fut l'objet d'aucune des sanctions prévues par le concordat qui régit encore l'Alsace. Chose plus grave encore, que cette indulgence excessive à l'égard des cléricaux hitlérophiiles d'Alsace, dans une réponse à eux adressée, Léon Blum alla jusqu'à affirmer qu'il n'était pas question d'appliquer les lois laïques dans les départements recouvrés !

6. — M^{me} Brunshwieg, sous-secrétaire d'Etat, au cours d'un voyage à Rome, alla déposer aux pieds du Saint-Père les hommages du gouvernement de Front populaire. C'est la seconde fois seulement, dans l'histoire de la III^e République, qu'un ministre français va baiser la mule du pape. Le premier voyage à Canossa avait été accompli par... Pierre Laval ! Singulière référence ! En 1905, M. Delcassé, qui n'était qu'un républicain fort modéré, s'était, lui, refusé à humilier la République aux pieds du pape. Le gouvernement de Front populaire à direction socialiste a moins de dignité que M. Delcassé.

7. — Du 3 au 7 février, se tint à Manille (îles Philippines), un congrès eucharistique. Le vice-amiral Esteva, commandant l'escadre française d'Extrême-Orient, partit de la base navale, à bord du croiseur *La Motte-Picquet*, pour se rendre à Manille. L'amiral et son croiseur devaient y saluer le légat du pape et défilé dans la rade devant le Saint-Sacrement, cependant qu'un de nos hydravions survolerait les cérémonies religieuses ! Les autorités américaines et philippines firent comprendre à notre gouvernement que cette intervention en faveur du catholicisme, dans un pays où les protestants sont nombreux, ne leur semblait pas désirable. Et l'amiral, son croiseur et son hydravion, arrivés en vue de Manille, durent faire demi-tour ! De deux choses l'une : ou le vice-amiral avait agi sur les ordres du gouvernement, ou il avait agi sans ordre et devait être révoqué pour avoir brûlé, dans un but de prosélytisme catholique, des tonnes de mazout pour aboutir à une humiliation. Comme le vice-amiral Esteva n'a été l'objet d'aucune sanction, on peut penser que la première hypothèse est la bonne.

La visite chez le nonce

8. — Le 9 février, à l'occasion du 15^e anniversaire du couronnement du pape, le nonce apostolique donnait à Paris une réception. Habituellement, le ministre des Affaires étrangères assiste à ces réceptions, ou s'y fait représenter par un attaché de cabinet. Cette année, une importante délégation ministérielle se rendit chez le nonce. Cette délégation comprenait (nous citons les journaux) : M. et M^{me} Léon Blum, accompagnés de M. André Blumel, directeur du cabinet ; M^{me} Brunshwieg, sous-secrétaire d'Etat ; M. et M^{me} Marius Moutet, et M. François de Tessan, sous-secrétaire d'Etat ! Pourquoi pas tout le Conseil des ministres ? Notons que M. Delbos, à qui on peut faire bien d'autres reproches, s'était du moins abstenus.

9. — On connaît la circulaire ministérielle instituant, dans chaque département, des Comités de propagande pour l'emprunt, où devaient figurer « les autorités les plus qualifiées, tant civiles que religieuses ! »

10. — On n'a pas été sans remarquer, non plus, que les promotions de certains de nos ministres socialistes, dans l'ordre de la Légion d'honneur, comprenaient, comme aux beaux temps de l'Union Nationale, des curés, des missionnaires et des bonnes sœurs. Marx Dormoy s'est particulièrement signalé en décorant une religieuse de l'hôpital municipal de Montluçon — car dans cette ville socialiste l'hôpital n'est pas laïcisé ! Le 6 mars, il a récidivé en accordant la croix à l'évêque d'Angers, Mgr. Rumeau, sous ce prétexte : « 63 ans et 6 mois

de ministère ecclésiastique. » L'évêque d'Angers est l'un des plus redoutables adversaires de l'école laïque, qu'il a combattue avec acharnement, depuis 36 ans, en Maine-et-Loire. Puisque nous en sommes aux décorations, accordons une mention spéciale au ministre socialiste des Pensions. Rivière disposait, il y a quelques semaines, d'une cravate de commandeur. A tant d'anciens combattants républicains il a préféré le chansonnier Augustin Martini, royaliste, fasciste et budgétivore !

11. — Nous allions oublier la transmission par la Radio d'Etat des sermons du carême du R. P. Pinaud de la Boulaye.

Tous ces faits, déjà fort graves et inadmissibles, quand on les examine un à un, prennent une singulière signification quand on les voit se succéder de semaine en semaine depuis quatre mois — car nous n'avons cité que les plus saillants. Il y a là une volonté bien arrêtée de réaliser l'Union sacrée avec l'Eglise.

Et il y a plus grave encore. Le 12 mars, le journal *Sept* publiait une déclaration de Léon Blum, où le président du Conseil tendait une main fraternelle au « camarade catholique », et parlait avec

révérence de la foi catholique et des encycliques « sociales » du pape ! Et cette invraisemblable déclaration fut faite par Léon Blum au journal de la congrégation illégale des Dominicains, la plus redoutable pour la République après celle des Jésuites !

Est-il besoin de commenter ?

Le Parti socialiste a fait, depuis des années, toutes ses campagnes électorales contre les radicaux d'Union nationale. Depuis un an, nos militants dénoncent partout la tactique communiste du Front français et de la main tendue au « camarade catholique ». Cette tactique a d'ailleurs fait perdre au parti communiste, dans les élections partielles, un tiers en moyenne de ses voix de mai dernier.

Et voici que le gouvernement à direction socialiste, voici que Léon Blum reprennent aujourd'hui aux radicaux la tactique de l'Union sacrée et aux communistes la politique de la main tendue au « camarade catholique ».

Notre motion sur la défense laïque rappelle la position traditionnelle du Parti qui est d'être anticlérical, parce que l'anticléricalisme est une forme de la lutte de classe.

LE GOUVERNEMENT DE FRONT POPULAIRE ET LES COLONIES

Sur ce point aussi, il est bon de se rappeler ce que nous avons voulu, ce que le Parti tout entier a voulu. Au congrès de Huyghens, nous nous sommes associés à un message solennel adressé « aux peuples des colonies, pays de protectorat et territoires sous mandat ». Il disait, ce message : « Le congrès du Parti vous adresse l'expression de son active solidarité. Il connaît votre misère, il a la volonté d'y mettre un terme. Avec le Front populaire au pouvoir, une ère nouvelle commence pour la France laborieuse aussi bien que pour les peuples qu'elle associe à sa destinée... Le parti socialiste vous en donne l'assurance formelle. » Ce message était suivi d'un programme de réformes immédiates applicables, en principe, à l'Afrique du Nord (car les « questions indigènes en Afrique du Nord » étaient seules à l'ordre du jour du congrès) mais il était précisé : « Certaines de ces mesures doivent s'appliquer non seulement à l'Afrique du Nord, mais à l'ensemble des colonies, pays de protectorat et territoires sous mandat. » Rappelons les réformes principales que l'on prenait l'engagement solennel « d'entreprendre immédiatement et de parcourir dans le plus court délai » : *Mise en vigueur des libertés démocratiques de la métropole (liberté individuelle, liberté de conscience, liberté de réunion, d'association, de circulation, liberté de la presse)... Application automatique et intégrale aux indigènes de la législation sociale et de la législation du travail en vigueur dans la métropole.* »

Donc, ici encore, aucune équivoque possible sur ce que le Parti a voulu, sur ce que nous avons unanimement voulu.

Près d'une année s'est écoulée depuis le message de Huyghens. Et nous sommes bien obligés de constater que ce programme minimum, programme démocratique et non pas socialiste, applicable dans le cadre même du régime actuel, n'a pas été exécuté. Les libertés démocratiques n'ont été accordées qu'au compte-goutte, et dans certaines colonies seulement. Si la Tunisie, par exemple, est un peu moins opprimée qu'au temps de Peyrouton, les Marocains, les Indochinois, les Malgaches restent toujours privés des libertés politiques et

syndicales les plus élémentaires. Non seulement, les promesses faites n'ont pas été tenues, mais la répression s'abat brutalement sur les indigènes qui ont commis le crime de croire à notre parole et qui manifestent leur déception. Rappelons brièvement quelques faits : A fin septembre, en Indochine, on jette en prison les leaders du groupe de *La Lutte*, parmi lesquels deux conseillers municipaux de Saïgon ; en novembre, au Maroc, on arrête en masse les membres du Comité d'Action Marocaine ; le 26 janvier 1937, le Gouvernement dissout l'Etoile Nord-Africaine ; le 4 mars, à Metlaoui, on ouvre le feu sur des grévistes tunisiens, assassinant dix-neuf d'entre eux ; le 18 mars, le général Noguès dissout le Comité d'action marocaine.

Répression à l'instigation de qui ?

Et la liste n'est pas close, hélas ! de ces actes de répression. Ce à quoi des camarades, bien intentionnés, vont nous objecter que la plupart de ces actes ont été commis, non pas à l'instigation du gouvernement de Front populaire, mais contre sa volonté, par des réactionnaires, voire des fascistes, désireux de saboter sa politique « généreuse et humaine ». Sans doute... Mais, dans bien des cas, le gouvernement de Front populaire a donné lui-même le signal de la répression. Des preuves ? En voici quelques-unes. Le 19 septembre 1936, Marius Moutet câble au gouverneur général de l'Indochine et l'invite « à maintenir l'ordre public par tous les moyens légitimes et légaux, même par des poursuites contre ceux qui tenteraient de le troubler, si celles-ci se révélaient nécessaires. » En octobre, M. Viollette, ministre des Colonies par interim, câble au gouverneur général de Madagascar de « ne tolérer aucune agitation » et de « prendre, le cas échéant, des mesures sérieuses » contre les militants du mouvement d'émancipation malgache. C'est en Conseil des ministres que l'Etoile Nord-Africaine est dissoute en janvier. Le 12 avril, le sous-secrétaire d'Etat à l'Intérieur, M. Aubaud, déclare à la presse algérienne, sur un ton menaçant : « Si nous voulons maintenir notre prestige, il faut faire dans la colonie une politique d'autorité », etc., etc...